Mars 2024

COLOMBES & MURAILLE

Zoom - Développement durable Collombey-Muraz, Cité de l'Énergie Gold®

Les 10 ans des repas communautaires

Saison culturelle 2024 : partagez plus qu'un spectacle !

Bulletin d'information de la Commune de Collombey-Muraz

www.collombey-muraz.ch

3 Édito

4-8 Zoom - Développement durable

9 Intégration / UAPE

10-11 Conseil général

12-13 Culture - Saison 2024

14-15 Finances communales - Budget 2024

16 Promotions civiques
APE

17 Repas communautaires

18 Vide-dressing de Muraz
Retripa

19 Mérites communaux

20 Journée des aînés

21 Jubilaire - Hedwig Zimmermann

22-23 Bibliothèque

24 La Fugue

Édition : Commune de Collombey-Muraz, 2x / année
Création : kiwi communication sàrl
Photographies : 360 DSM
Impression : Fattebert & Tauxe Imprimerie Sàrl

LE DÉVELOPPEMENT **DURABLE ?**

par Sandra Cottet Parvex
Conseillère municipale

Une priorité pour la préservation de notre environnement et assurer un avenir meilleur aux générations futures. Pas que des mots, mais aussi et surtout des actions concrètes !

La Commune de Collombey-Muraz est fière de la distinction Cité de l'Énergie Gold® reçue, la hissant dans le top 5 des Cités de l'Énergie valaisannes. Collombey-Muraz rejoint ainsi les villes exemplaires de Suisse en matière d'énergie et de climat !

À travers la mise à jour de son plan directeur des énergies et l'actualisation de son programme de politique énergétique, elle continue à œuvrer afin de mettre en exergue l'exemplarité communale dans les domaines suivants :

Favoriser la promotion des énergies renouvelables locales

- En poursuivant sa planification pour le développement des installations solaires photovoltaïques sur les bâtiments communaux
- En alimentant les bâtiments communaux avec de l'électricité 100% renouvelable
- Au travers d'actions ponctuelles telles que le soutien à l'appel d'offres groupé pour les installations photovoltaïques auprès des particuliers

Améliorer l'efficience énergétique

- En poursuivant son programme d'optimisation énergétique des bâtiments publics
- En finalisant le projet Valais Rénove, projet pilote d'importance cantonale visant à augmenter le taux de rénovation des bâtiments locatifs
- Par l'introduction d'un nouveau programme de subventions communales dédié à la rénovation énergétique, dont l'ambition est de permettre à terme une réduction significative de la consommation d'énergie du parc bâti

Sans oublier les enjeux liés à la mobilité et aux transports publics, avec de nombreux projets communaux en cours ou à venir pour le développement d'une mobilité plus durable pour les pendulaires et les loisirs. Transition qui ne saurait aboutir pleinement sans un changement profond de notre façon de concevoir nos déplacements et notre mobilité individuelle.

Que notre Commune et les citoyens de Collombey-Muraz poursuivent leurs engagements et continuent à œuvrer ensemble pour un avenir plus durable et plus respectueux de notre planète, contribuant ainsi à la préservation de notre environnement unique.

COLLOMBEY-MURAZ CITÉ DE L'ÉNERGIE GOLD

COLLOMBEY-MURAZ SE HISSE DANS LE TOP 5 DES CITÉS DE L'ÉNERGIE VALAISANNES

Avec un résultat de 80% à l'audit de 2023, Collombey-Muraz rejoint les villes exemplaires de Suisse grâce à la distinction Cité de l'Énergie Gold® : elle se hisse même dans le top 5 des Cités de l'Énergie® du canton, récompensées pour leur engagement local et continu en matière d'énergie et de climat.

QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE CONCRÈTEMENT ?

Le plan directeur des énergies de Collombey-Muraz a permis de déterminer les ressources locales, de faire un bilan de la production ainsi que des besoins actuels et futurs en énergies sur le territoire. Il fixe trois objectifs prioritaires: réduire les consommations d'énergie en favorisant les rénovations, améliorer l'efficience des installations existantes, et promouvoir le développement des énergies renouvelables locales.

Les objectifs à long terme de la Commune se calquent sur la Société à 2000 watts, et sont suivis périodiquement à l'aide des indicateurs Cité de l'Énergie®. L'audit est l'occasion de faire le tour de six chapitres, tels que la mobilité ou la gestion énergétique des bâtiments communaux, sous l'angle climatique. Les actions de Collombey-Muraz poursuivent la vision « pour une politique énergétique durable et responsable ».

La rapide progression de Collombey-Muraz vers l'objectif Gold a été saluée par le Canton du Valais ainsi que l'Association Cité de l'Énergie®. Dans son discours de remise du label, René Longet, ambassadeur Cité de l'Énergie®, rappelle les efforts menés par la Commune depuis de nombreuses années: « Votre engagement pour la durabilité façonne notre avenir en respectant les limites planétaires. De la valorisation de la chaleur issue de l'incinération des ordures ménagères à la promotion de l'économie locale et de la production agricole et sylvicole durable, vous optimisez également l'éclairage et les bâtiments publics, tout en promouvant l'utilisation du solaire. »

Durant le processus, la Commune de Collombey-Muraz s'est dotée d'un programme de politique énergétique 2023-2027, ainsi que d'un plan d'action pour poursuivre ses efforts et atteindre les ambitieux objectifs énergétiques communaux. Voici quelques-uns des défis identifiés:

- Terminer le projet « Valais Rénove » d'importance cantonale
- Accroître la production de courant renouvelable indigène
- Consolider une politique d'achats responsables
- Poursuivre l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics de la Commune

Ainsi, par son engagement dans le processus Cité de l'Énergie®, Collombey-Muraz est en mesure de prouver constamment la réalisation de ses activités en matière énergétique. À l'heure où les bouleversements climatiques deviennent tangibles, le besoin que toutes les parties prenantes – institutions, entreprises, habitants – s'unissent pour relever le défi se fait ressentir.

Nous œuvrons collectivement à préserver les conditions d'habitabilité de la planète Terre: chaque action compte.

LA TRANSITION EST EN ROUTE ! TOUS LES FEUX SONT AU VERT*

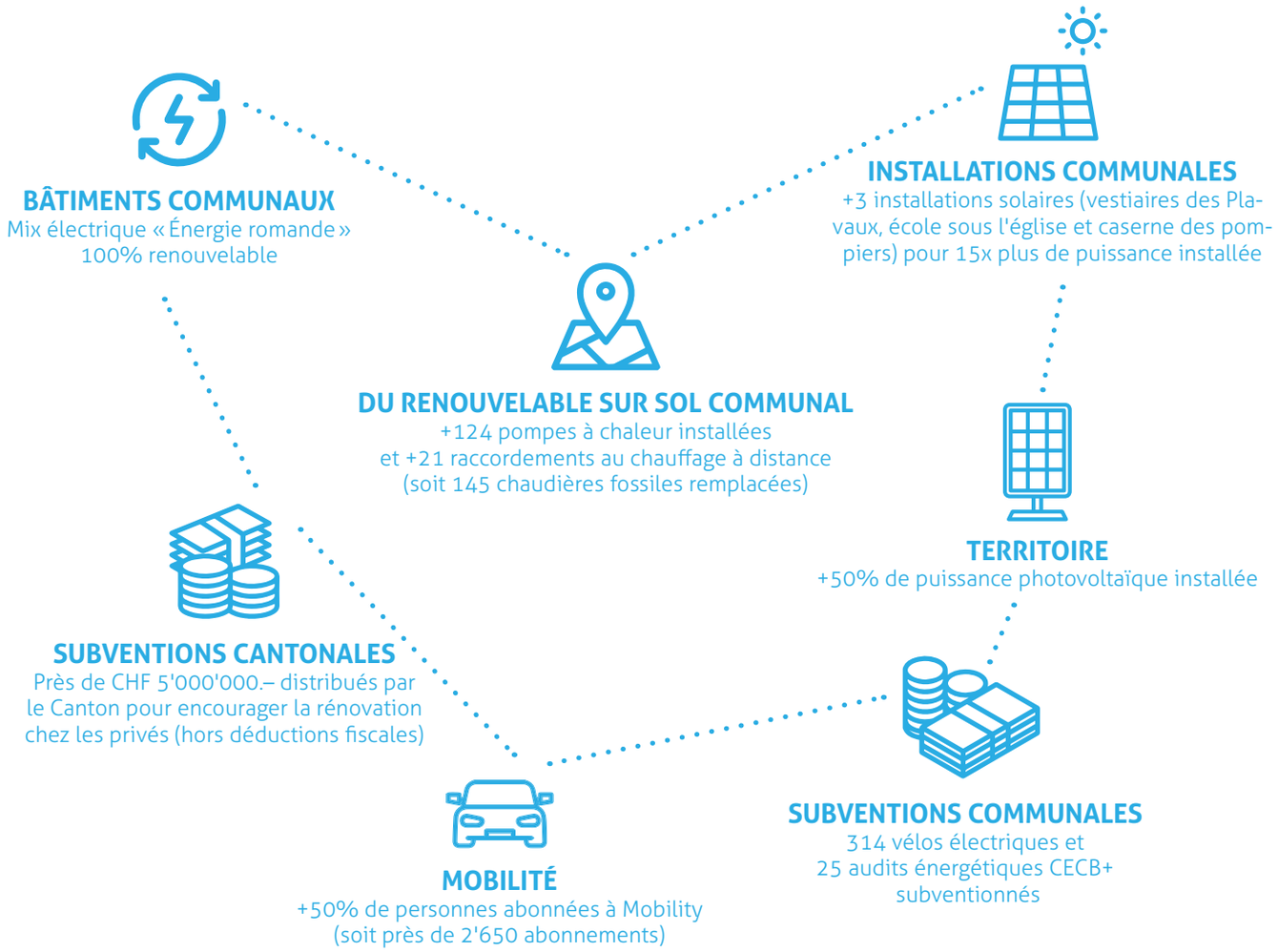

*chiffres 2019-2022

> **Gagner la bataille de l'énergie, c'est tout d'abord fédérer les énergies humaines.**
>
> **René Longet**, Ambassadeur Cité de l'Énergie®

QU'EST-CE QUE LE LABEL CITÉ DE L'ÉNERGIE® ?

Le label Cité de l'Énergie® est une reconnaissance accordée aux villes et communes suisses qui se démarquent par leurs initiatives dans la promotion de politiques énergétiques et climatiques durables. Pour obtenir ce label, les collectivités doivent avoir mis en œuvre au moins 50% des mesures possibles; ce taux passe à un minimum de 75% des mesures pour atteindre le statut de Cité de l'Énergie Gold®. Seules treize communes valaisannes ont réussi à atteindre ce niveau d'excellence.

Ce label, attribué tous les quatre ans, témoigne d'un engagement continu en faveur de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de la protection du climat. Il est basé sur des critères définis par l'Association Cité de l'Énergie® et l'Association European Energy Award.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE SUR NOTRE SITE INTERNET :

WWW.COLLOMBEY-MURAZ.CH

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

NOUVEAU PROGRAMME DE SUBVENTIONS COMMUNALES

En Valais, les statistiques du programme de subventions cantonales montrent un accroissement du nombre de rénovations énergétiques. Dès 2024, l'introduction à Collombey-Muraz d'un programme de subventions énergétiques communales permettant de compléter les subventions cantonales devrait venir appuyer ces chiffres à l'échelle communale.

La Commune de Collombey-Muraz dispose désormais d'un programme de subventions destiné à stimuler la rénovation énergétique du parc bâti, et ce à compter du 1er janvier 2024. Ce programme répond aux ambitieux objectifs communaux, en particulier celui de réduire de 20% la consommation d'énergie finale du parc bâti par habitant à l'horizon 2035. Il tient compte des réalités spécifiques de la Commune, notamment d'un parc bâti construit majoritairement avant les années 2000. En ciblant ce segment, le programme s'attaque directement aux constructions présentant un potentiel significatif d'amélioration énergétique.

Ainsi, l'enjeu majeur de ce programme réside dans la promotion de la rénovation de l'enveloppe des constructions existantes, ainsi que des nouvelles constructions efficaces. En effet, ces travaux sont également les moins accessibles financièrement pour les propriétaires. Par conséquent, une subvention communale de CHF 55'000.– pourra être répartie entre les propriétaires remplissant toutes les conditions requises, dans des domaines tels que l'isolation thermique, le CECB+, le saut de classe CECB, les nouvelles constructions Minergie-P, ou encore la première distribution de chauffage.

Dans la perspective de potentielles pénuries d'énergie, ce programme de subventions communales incarne l'engagement résolu de la Commune en faveur de la réduction des consommations. La Commune souhaite que cette incitation financière crée une dynamique collective, en encourageant les propriétaires à s'impliquer pour réduire leurs consommations d'énergie et soulager d'autant leur porte-monnaie.

VOUS SOUHAITEZ ENTREPRENDRE DES RÉNOVATIONS ? VOUS CONSTRUISEZ UN NOUVEAU BÂTIMENT ?

Nous vous invitons à prendre connaissance du formulaire et des conditions de chaque subvention sur notre site internet, rubrique Services communaux / Énergie

RÉDUISONS ENSEMBLE NOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE POUR UN AVENIR PLUS VERT !

LA LIGNE DE CONSEILS EN ÉNERGIE

Toujours à votre écoute

energie@collombey-muraz.ch

024 475 76 74

Nous comprenons que la transition vers un mode de vie plus durable peut sembler intimidante : notre équipe d'experts est là pour vous guider, à chaque étape. En 2023, 17 habitants de la Commune ont bénéficié de conseils personnalisés, adaptés à leurs besoins, sur des thèmes tels que les subventions, le photovoltaïque ou la rénovation énergétique.

Ensemble, nous pouvons créer un avenir plus durable pour les générations futures ! Sentez-vous libres de nous appeler ou nous écrire pour être aiguillés sans frais.

LA FLOTTE COMMUNALE **S'ÉLECTRIFIE**

UN PAS DE PLUS VERS UNE MOBILITÉ DURABLE

Depuis quelques années, l'Administration communale de Collombey-Muraz met à disposition de ses collaborateurs un vélo électrique pour leurs déplacements professionnels. En 2023, la Commune poursuit son engagement continu en faveur de modes de déplacement écologiques et efficaces en achetant un premier véhicule électrique pour son service bâtiments.

À chaque remplacement de véhicule, les propulsions alternatives sont étudiées. Ici, il a notamment fallu prendre en considération de multiples besoins et critères, tels que le kilométrage, le volume nécessaire pour déplacer le matériel ou encore la puissance utile pour tracter une remorque. Le modèle Toyota Proace EV 75 répondait à ces critères. Cette camionnette est certes plus coûteuse à l'achat, mais bénéficie d'un plein meilleur marché ainsi que de frais d'entretien réduits. L'achat d'un second véhicule électrique pour le service bâtiments est planifié pour 2024.

Ces nouvelles acquisitions témoignent de la volonté communale de réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, le service bâtiments, pionnier de l'Administration en la matière, conjugue harmonieusement le maintien de la valeur du parc bâti communal et des déplacements responsables pour le bien de la collectivité.

CARTE INCITATIVE **MOBICHABLAIS**

120 COURSES PAR HABITANT À TARIF PRÉFÉRENTIEL EN 2024

Chaque citoyenne et citoyen de Collombey-Muraz peut, en 2024, profiter de l'offre de transport incitative MobiChablais à prix préférentiel.

En cas d'intérêt, nous vous donnons rendez-vous au guichet communal durant les horaires d'ouverture, pour bénéficier de 120 courses à tarif réduit, disponibles une seule fois par personne sur l'ensemble de l'année 2024. Les tarifs varient de CHF 80.– à CHF 200.– et dépendent du nombre de zones Mobilis sélectionnées et de la possession ou non d'un demi-tarif.

DEUX OPTIONS, DIVERS AVANTAGES

Une fois les 120 courses acquises au guichet de l'Administration communale, la carte incitative MobiChablais est utilisable via l'application TPC Mobile ou sous forme de carte tiers-payeur personnelle.

L'APPLICATION TPC MOBILE : POUR TOUS LES TRANSPORTS PUBLICS

Le compte lié à l'application TPC Mobile permet l'utilisation de tous les transports publics (CarPostal, RegionAlps, AOMC, bus MobiChablais) circulant dans la ou les zones Mobilis choisies. Il suffit pour cela de valider le trajet dans l'application avant de l'effectuer.

LA CARTE PERSONNELLE : POUR LES BUS MOBICHABLAIS

Pour les citoyens qui choisissent la carte, il s'agit de la présenter sur l'écran du valideur à la montée dans le bus MobiChablais ; pour l'instant, cette carte est valable uniquement pour ces bus.

Nous vous conseillons, dans la mesure du possible, l'utilisation de l'application TPC mobile, vous offrant une plus grande liberté dans vos déplacements.

NBRE DE ZONES	PRIX AVEC 1/2 TARIF	PRIX SANS 1/2 TARIF	NBRE DE COURSES
1	CHF 80.–	CHF 110.–	120
2	CHF 80.–	CHF 130.–	120
3	CHF 100.–	CHF 200.–	120

RENSEIGNEMENTS

Pour plus d'informations concernant le plan de zone, les tarifs et diverses options pour la carte incitative, rendez-vous sur le site internet communal.

Pour tout renseignement complémentaire, votre Administration reste à votre entière disposition.

GASTROVERT

L'ALLIÉ DE VOTRE PORTE-MONNAIE

GastroVert simplifie la gestion des déchets alimentaires avec efficacité ! Moins de sacs taxés et une valorisation écologique des restes d'aliments garantie. Vos déchets deviennent biogaz et compost bio grâce à la méthanisation sur le site Satom de Villeneuve.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Utilisez le bio-seau fourni pour CHF 5.– par la Commune avec un sac compostable gratuit. Remplissez ce dernier avec vos déchets alimentaires et jetez-le dans l'un des points de collecte quand vous le souhaitez. Même s'il n'est pas plein, déposez-le pour éviter les mauvaises odeurs. Découvrez tous les points de collecte sur notre site internet et engagez-vous dès aujourd'hui pour un environnement plus sain !

Choisissez GastroVert et économisez 40 kg de déchets par personne chaque année ! Moins de sacs taxés, plus d'économies, et un environnement plus sain en prime !

LES BONS GESTES

pour la collecte des déchets alimentaires

UTILISEZ DES SACS EXCLUSIVEMENT COMPOSTABLES

comportant l'un ou l'autre de ces labels

ou

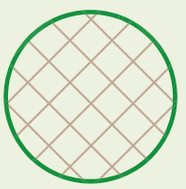

un quadrillage sur toute sa surface

Retrouvez gratuitement des sacs aux points de collecte GastroVert.

PAS DE SACS PLASTIQUES

JETEZ UNIQUEMENT DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Les autres déchets sont interdits : ils ne sont pas biodégradables et polluent les sols.

gastrovert®

EST-CE QUE LE SERVICE EST PAYANT ?

Non, le service GastroVert est entièrement gratuit pour les utilisateurs. (en dehors du bio-seau fourni pour CHF 5.– par la Commune).

EST-CE QUE JE PEUX Y JETER MES DÉCHETS DE JARDIN ?

Non, les déchets de jardin ne sont pas acceptés dans les bacs GastroVert. Ils doivent être collectés séparément.

QUE FAIRE SI J'AI PERDU MA CARTE D'ACCÈS ?

En cas de perte de votre carte d'accès, veuillez contacter l'Administration communale.

INTÉGRATION

Découvrir de nouvelles cultures, se rencontrer et échanger, parler ou se familiariser avec le français, ou encore se préparer à la naturalisation ? Diverses activités existent en matière d'intégration sur sol communal, développées et coordonnées par Izabella Mabillard, notre déléguée à l'intégration.

CAFÉ-DISCUSSION

Une activité pour se rencontrer, échanger et parler français

Intéressés ? Cette activité, visant à faciliter l'intégration et renforcer les liens sociaux, est ouverte à toutes et tous et coûte CHF 2.– / personne. Des activités pour les enfants sont aussi proposées en parallèle, afin de permettre aux participants de profiter pleinement de ce moment.

PROCHAINES DATES

Les mercredis 20 mars, 17 avril, 22 mai et 19 juin 2024, 9h-11h
Bibliothèque communale

FRANÇAIS EN FARANDOLE

Des ateliers pour aider les enfants à se familiariser avec la langue française

Intéressés ? Ces ateliers gratuits, animés par Marie-Michelle Cardinaux, s'adressent à tous les enfants allophones de la Commune de 1-4H (âgés de 4 à 8 ans), parlant une autre langue maternelle que le français.

PROCHAINES DATES

Les mercredis 27 mars, 24 avril et 22 mai 2024, 16h30-18h
Maison du Village, Muraz

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Vous avez envie de vous impliquer à l'échelle locale ?
Nous cherchons actuellement des bénévoles pour de nombreux projets, n'hésitez pas à nous contacter.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Retrouvez ces activités en détail, mais aussi les Ateliers info natu de préparation à la naturalisation, ou encore les rencontres Carrefour-Femmes dans l'Agenda communal.

integration@collombey-muraz.ch

UAPE

Nouveaux locaux : 55 enfants fréquentent désormais l'ancien Dojo. Pour répondre au besoin croissant des familles, la Municipalité de Collombey-Muraz a transformé l'ancien Dojo en UAPE. Cette nouvelle structure est ouverte depuis la rentrée du 8 janvier 2024.

Les listes d'attente augmentent fortement chaque année. En dix ans, Collombey-Muraz a quintuplé ses places d'accueil, passant de 24 à 112 en crèche et de 30 à 180 en UAPE. Si répondre à ces demandes est une préoccupation constante pour notre Municipalité, l'augmentation de l'offre entraîne davantage de demandes. Nous sommes conscients qu'il faut des solutions à long terme pour répondre à la demande croissante, et attendons avec impatience la réalisation des projets du master plan Plavaux-Perraires, prévue pour 2035.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL...
POURQUOI PAS MOI ?

LA DERNIÈRE ANNÉE DE NOTRE LÉGISLATURE APPROCHE À GRANDS PAS. TOUS LES PARTIS POLITIQUES SONT À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX VISAGES POUR SE PRÉSENTER AU SEIN DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Une invitation séduisante est adressée à toutes les citoyennes et tous les citoyens de Collombey-Muraz : rejoindre la liste d'un parti pour une aventure politique, que ce soit en tant que membre du Conseil général, du Conseil bourgeoisial, de la Municipalité ou au sein de l'une des commissions.
Le travail législatif trace la voie, via le budget, et donne les directions que le Conseil municipal peut emprunter. Les règlements et conventions qui façonnent notre quotidien sont le fruit du travail législatif. Bien que les projets naissent des professionnels de l'Administration et soient proposés par le Conseil communal, leur validation, leur acceptation ou leur refus sont de la compétence du Conseil général.
Le Conseil général de Collombey-Muraz a abordé des sujets essentiels au cours de cette dernière période, notamment la STEP, MobiChablais, l'énergie, la caserne des pompiers, la fusion avec Monthey...

Des révisions majeures de plusieurs règlements ont été entreprises, notamment ceux relatifs au feu, aux chèques familles, à la Structure Jeunesse, au cimetière ou au Conseil général. Les délibérations ont également porté sur les comptes et budgets annuels, ainsi que sur une planification à long terme ; des moments clés pour définir les priorités financières et anticiper les besoins futurs de la Commune.

En moyenne, un conseiller général ou une conseillère générale assiste à quatre séances plénières par an, chacune précédée par une séance de groupe en vue de préparer le plénum. Mais l'engagement est à géométrie variable : un chef ou une cheffe de groupe ou un membre de la commission de gestion s'investit dans une autre mesure qu'un membre sans commission. Cela vous appartiendra en fonction du temps que vous pouvez et souhaitez mettre à disposition de la collectivité.

Ce que le bureau veut vous transmettre, c'est l'enthousiasme pour l'engagement, indépendamment de vos affiliations politiques, de votre profession, ou de votre âge.

Votre engagement politique sera bien plus qu'un simple exercice de pouvoir ; il vous offrira l'opportunité de participer activement à la construction de notre avenir commun. Rejoignez le Conseil général pour façonner un présent et un futur qui reflètent vos idéaux en vue d'améliorer notre société.

ENGAGEZ-VOUS !

NOTRE COMMUNE A BESOIN DE VOUS. VOUS VOUS SENTEZ PROCHE D'UN GROUPE POLITIQUE ? N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES PERSONNES CI-DESSOUS.

GROUPES POLITIQUES DE COLLOMBEY-MURAZ

PLR
Thomas Birbaum
birbaum.thomas@gmail.com

LE CENTRE
Pauline Arlettaz
pauline.arlettaz@gmail.com

PS
Patrick Oberson
patrick.obers@gmail.com

UDC
Guillaume Vanay
gui.vanay@gmail.com

LES VERT·E·S
Carole Morisod
carole.morisod@hotmail.com

LISTE DES MEMBRES : CONSEIL GÉNÉRAL DE COLLOMBEY-MURAZ 2021–2024

LE CENTRE
Sotillo José | Président
Métrailler Marie | Cheffe de groupe
Arlettaz Pauline
Biolzi Stéphanie
Bressoud Alain
Brunetti Giovanni
Gaillard David
Gollut Emmanuel
Hauri Serge
Joris Lionel
Ouzaïd Simo
Ruiz Noé
Schaffhauser Pascal
Turin Michel
Udressy Philippe

PLR
Doval Manuel | Chef de groupe
Brendle Christophe | Secrétaire
Birbaum Thomas
Ecœur Magali
Iglesias Miguel
Meyer Hervé
Pellegrino Elysa
Sprutta Emma
Vuille Côme
Zürcher Cédric

PS
Oberson Patrick | Vice-président
Clivaz Cherryl | Chef de groupe
Carron Eveline
Delarze Madeleine
Nicolas Michael
Rudaz Lisa
Tazuila Ngamiak
Tissières Isabel

UDC
Gex-Fabry Romain | Chef de groupe
Angst Stéphane
Dal-Molin Grégory
Jomini Jonathan
Vanay Guillaume
Vannay Damien
Vieux Edgar
Zumbach Patrick

LES VERTS
Morisod Carole | Cheffe de groupe
Fauquet Lucie
Morisod David
Vetter Chantal

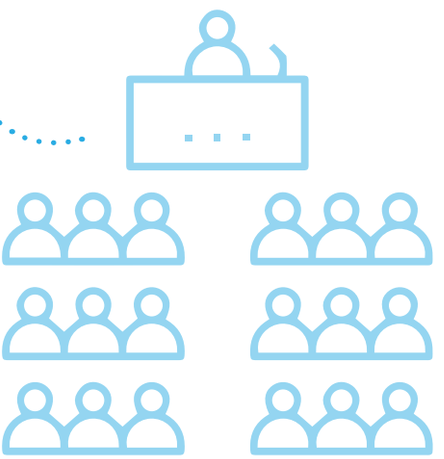

RÉPARTITION DES SIÈGES

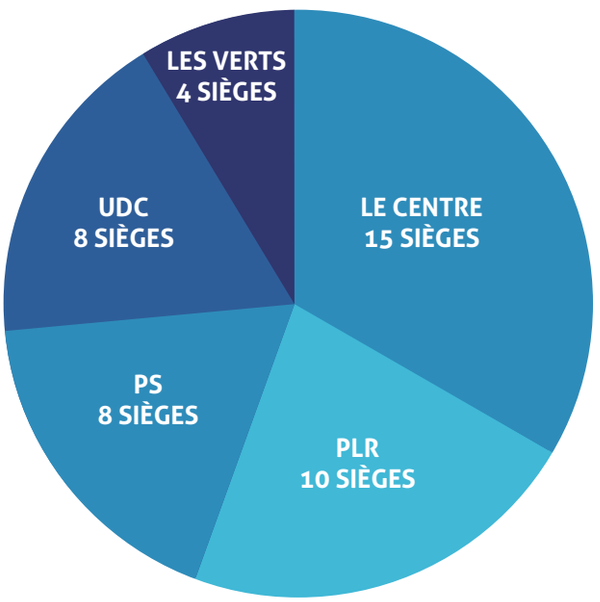

**PROCHAINES ÉLECTIONS :
OCTOBRE 2024**

CÔTÉ CULTURE
COLLOMBEY - MURAZ

PARTAGEZ PLUS QU'UN SPECTACLE

La saison culturelle 2024 s'annonce vibrante et riche en émotions à Collombey-Muraz, offrant bien plus qu'un simple spectacle ! Avec une programmation diversifiée, chacun trouvera son bonheur tout au long de l'année. Cinéma, spectacles vivants, expositions, ateliers créatifs... Peu importe vos préférences, notre saison culturelle saura vous séduire et vous offrira des moments inoubliables. Réservez dès maintenant les dates des événements qui vous parlent et préparez-vous à vivre des expériences uniques. À vos agendas !

Cette année, nous souhaitons que les événements culturels ne soient pas simplement des moments de divertissement, mais surtout des occasions de rencontres, d'échanges et de partage entre les habitants de notre Commune et les spectateurs venus d'ailleurs. Nous vous invitons donc à contribuer activement à la vie de notre Commune en participant aux événements et aux activités qui graviteront autour de ceux-ci. Ensemble, partageons bien plus qu'un simple spectacle ! Partageons des émotions, des découvertes et des souvenirs qui enrichiront notre communauté.

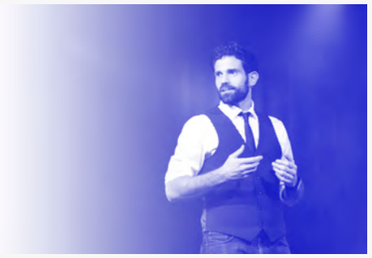

RETOUR SUR NOTRE 1ER SPECTACLE

C'est une belle soirée que nous a réservée Marcus le 20 janvier dernier aux Perraires ! Son spectacle politiquement correct a fait rire l'ensemble des spectateurs à foison. Une manière de débuter cette saison culturelle en beauté !

8 MARS

CONFÉRENCE-DÉBAT 19h30
avec le Dr Jérémy Grivel
Verre de l'amitié

FILM LEGACY
La Charmaie

Gratuit

13 – 28 AVRIL

EXPOSITION RENANTE TOCA
Maison de Commune

PEINTURES
Vernissage | 13 avril, **15h-20h**
19-21 avril | 26-28 avril, **15h-18h**

Gratuit

PROGRAMME CÔTÉ CULTURE 2024

1ER JUIN

CONTE EN CIEUX 14h30
THÉÂTRE ANIM'OH 16h
Jeux - maquillages - animations - goûter
Avec la bibliothèque, l'APE/le Sparadrap

Gratuit

FESTIVAL CONFICULTURE
Couvert du Bochet

CINÉMA OPEN AIR
Le Corbier

DRIVE-IN ET TRANSAT
Ouverture des portes **17h**
Animations avant la diffusion
Restauration sur place
Début de la projection **~21h**
Silent Party après le film le samedi 17

CHF 35.–/voiture | CHF 10.–/transat

16 – 17 AOÛT

SAVE THE DATE

13 14 15 SEPTEMBRE
5 VILLAGES EN MUSIQUE

26 OCTOBRE
THÉÂTRE HYSTÉRIES

8 DÉCEMBRE
CONCERT

BUDGET 2024

Par l'Administration communale

Le budget 2024 de la Commune de Collombey-Muraz a été retenu par le Conseil municipal en date du 9 octobre 2023 et approuvé par le Conseil général dans sa séance du 18 décembre 2023. Vous trouverez le rapport complet du budget sous : www.collombey-muraz.ch/commune/budgets

L'année 2024 est une année charnière pour la Commune de Collombey-Muraz, puisque de nombreux projets seront initiés durant cet exercice. En effet, pour faire face à l'augmentation et la complexité des tâches de la collectivité, le Conseil municipal a procédé à une analyse de son Administration et, après confirmation par un organisme externe, a décidé de mesures concrètes qui impacteront sensiblement les budget 2024 et suivants.

APERÇU GÉNÉRAL

		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Ecarts B24/B23	en %
Compte de résultat						
Résultat avant amortissements comptables						
Charges financières	-	38 557 600,00	36 523 100,00	33 298 656,82	2 034 500,00	5,57%
Revenus financiers	+	41 603 900,00	39 498 200,00	42 206 874,28	2 105 700,00	5,33%
Marge d'autofinancement	=	3 046 300,00	2 975 100,00	8 908 217,46	71 200,00	2,39%
Résultat après amortissements comptables						
Marge d'autofinancement	+	3 046 300,00	2 975 100,00	8 908 217,46	71 200,00	2,39%
Amortissements planifiés	-	4 775 000,00	4 943 000,00	4 279 138,35	-168 000,00	-3,40%
Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-	
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	1 154 200,00	1 335 200,00	936 304,05	-181 000,00	-13,56%
Dont fonds et financements spéciaux capital propre		1 144 200,00	1 294 200,00	918 204,05	-150 000,00	-11,59%
Réévaluations des participations du PA	-	-	-	-	-	
Attribution au capital propre		-	-	1 000 000,00	-	
Excédent de revenus (+) charges (-)	=	**-574 500,00**	**-632 700,00**	**4 565 383,16**	58 200,00	9,20%

		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Ecarts B24/B23	en %
Compte des investissements						
Dépenses	+	5 414 500,00	5 804 500,00	10 041 238,65	-390 000,00	-6,72%
Recettes	-	1 228 000,00	1 441 500,00	3 639 101,30	-213 500,00	-14,81%
Investissements nets	=	**4 186 500,00**	**4 363 000,00**	**6 402 137,35**	**-176 500,00**	**-4,05%**

		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Ecarts B24/B23	en %
Financement						
Marge d'autofinancement	+	3 046 300,00	2 975 100,00	8 908 217,46	71 200,00	2,39%
Investissements nets	-	4 186 500,00	4 363 000,00	6 402 137,35	-176 500,00	-4,05%
Excédent de financement (+)	=	**-1 140 200,00**	**-1 387 900,00**	**2 506 080,11**	**247 700,00**	**-17,85%**
Insuffisance de financement (-)						

Avec un total de revenus financiers de **CHF 41'603'900** et un total de charges (hors amortissements) de **CHF 38'557'600**, le compte de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement de **CHF 3'046'300**.
Après amortissements et prélèvements sur les fonds et financements spéciaux, le compte de fonctionnement présente un excédent de charges de **CHF 574'500**.

Les investissements nets, prévus à hauteur de **CHF 4'186'500**, sont sensiblement au même niveau que l'an passé.

LE COMPTE DE RÉSULTAT ÉCHELONNÉ

		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Ecarts B24/B23	en %
	Compte de résultat échelonné					
	Charges d'exploitation					
30	Charges de personnel	9 872 300,00	9 053 100,00	8 171 185,85	819 200,00	9,05%
31	Charges de biens et services	8 763 000,00	8 616 100,00	7 234 128,87	146 900,00	1,70%
33	Amortissement du patrimoine administratif	4 017 500,00	4 355 500,00	4 195 212,45	-338 000,00	-7,76%
35	Attribution aux fonds spéciaux	-	-	-	-	
36	Charges de transferts	19 247 600,00	18 162 500,00	16 843 036,24	1 085 100,00	5,97%
37	Subventions redistribuées	-	-	-	-	
	Total des charges d'exploitation	**41 900 400,00**	**40 187 200,00**	**36 443 563,41**	**1 713 200,00**	4,26%
	Revenu d'exploitation					
40	Revenus fiscaux	28 040 000,00	26 589 000,00	28 981 793,01	1 451 000,00	5,46%
41	Patentes et concessions	360 900,00	346 100,00	366 246,00	14 800,00	4,28%
42	Taxes	6 288 300,00	5 911 700,00	6 156 929,29	376 600,00	6,37%
43	Revenus divers	-	-	-	-	
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1 154 200,00	1 335 200,00	936 304,05	-181 000,00	-13,56%
46	Revenus de transferts	5 653 000,00	5 489 000,00	5 579 672,04	164 000,00	2,99%
47	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	
	Total des revenus d'exploitation	**41 496 400,00**	**39 671 000,00**	**42 020 944,39**	**1 825 400,00**	4,60%
R1	**Résultat provenant de l'activité d'exploitation**	**-404 000,00**	**-516 200,00**	**5 577 380,98**	**112 200,00**	**-22%**
34	Charges financières	906 000,00	793 500,00	739 512,26	112 500,00	14,18%
44	Revenus financiers	735 500,00	677 000,00	727 514,44	58 500,00	8,64%
R2	**Résultat provenant de l'activité de financement**	**-170 500,00**	**-116 500,00**	**-11 997,82**	**-54 000,00**	**46%**
O1	**Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1+R2)**	**-574 500,00**	**-632 700,00**	**5 565 383,16**	**58 200,00**	**-9%**
38	Charges extraordinaires	-	-	1 000 000,00	-	
48	Revenus extraordinaires	-	-	-	-	
E1	**Résultat provenant de l'activité extraordinaire**	**-**	**-**	**-1 000 000,00**	**-**	
	Résultat total du compte de résultat (O1+E1)	**-574 500,00**	**-632 700,00**	**4 565 383,16**	**58 200,00**	**-9%**

Les charges d'exploitation, amortissements compris, ont augmenté de **CHF 1'713'200** entre le budget 2023 et le budget 2024, ce qui représente une hausse de **4.26%**. Les revenus d'exploitation ont augmenté de **CHF 1'825'400** ou de **4.60%**. Ainsi, le résultat provenant de l'activité d'exploitation, soit une perte de **CHF 404'000**, est en amélioration de **CHF 112'200**. Le résultat provenant de l'activité de financement (charges et revenus financiers) est en diminution de **CHF 54'000**. Le budget 2024 ne présente pas de charges et de revenus extraordinaires. Ainsi, le total du compte de résultat affiche une perte de **CHF 574'500**, en amélioration de **CHF 58'200** par rapport au budget 2023.

RETROUVEZ LE RAPPORT COMPLET DU BUDGET

CONCLUSIONS

Notre Commune se trouve à un tournant de son développement à l'aube de l'arrivée de son 10'000e habitant et de sa nouvelle planification territoriale (PAZ-RCCZ). Le futur plan de zones prévoit en outre une progression de 2'500 habitants d'ici à 15 ans. Le 16 mai 2022, soit le lendemain de la votation sur la fusion, le Conseil municipal a jugé important de faire une analyse interne de ce qui pourrait être amélioré en termes d'organisation des ressources humaines. Il s'agissait d'envisager des développements potentiels des services, afin de garantir voire renforcer le service à la population, en se fondant sur l'analyse qui avait été faite dans le cadre de la réflexion sur la fusion. Il s'est fixé un nouvel objectif de législature intitulé « amélioration des services communaux » dont la finalité était de présenter les mesures et le budget y relatif pour 2024. Plusieurs autres enjeux d'importance seront initiés cette année, avec notamment le coup d'envoi de la réflexion sur un nouveau CO, la poursuite du master plan de l'ancienne zone Tamoil, la suite des réflexions sur l'aménagement des centres des villages en termes d'aménagement du territoire et de mobilité douce. Ces éléments vont façonner notre belle Commune pour les vingt à trente prochaines années.

PROMOTIONS CIVIQUES

LA MAJORITÉ, UN CAP PASSÉ EN TOUTE CONVIVIALITÉ

C'est une vingtaine de jeunes citoyens de la Commune qui ont été accueillis le 24 novembre dernier sous le préau des Perraires, à l'occasion d'une soirée de promotion civique en leur honneur.

Après les discours d'usage et meilleurs vœux de succès formulés à ces jeunes adultes pour leur avenir, les festivités se sont déroulées dans la convivialité, en présence des autorités et rythmées au son de la fanfare des Colombes, pour immortaliser ce passage de cap important. À toutes celles et ceux ayant atteint leur majorité, nous tenons à souhaiter un avenir florissant et à la hauteur de leurs attentes. Nous remercions toutes les personnes qui ont œuvré au bon déroulement de cette soirée, et en particulier la commission « Animation et sociétés locales », sous la présidence de Natercia Knubel.

DES ACTIVITÉS FESTIVES
AVEC L'APE DE COLLOMBEY-MURAZ

CHASSE AUX SORCIÈRES DU 28 OCTOBRE 2023

C'est une centaine d'enfants qui ont participé à la désormais traditionnelle Chasse aux sorcières le 28 octobre dernier. Les jeunes chasseurs en herbe ont pu profiter de l'hospitalité des hôtes, qui les ont accueillis avec des jeux originaux, des déguisements terrifiants, des décorations dignes des plus grands films d'horreur et toujours autant de bonbons. L'Association des Parents d'Élèves de Collombey-Muraz remercie les habitants qui se sont prêtés au jeu, ainsi que ses partenaires : Tourbillon glacé, le bar Le Phoenix et L'Amarante. Forte de son succès, cette édition était exclusivement réservée aux membres de l'APE, tout comme l'édition 2024, qui se déroulera le samedi 26 octobre 2024. N'hésitez pas à contacter l'APE si vous désirez participer en accueillant les enfants sur le chemin de la Chasse aux sorcières.

FENÊTRE DE L'AVENT

En collaboration avec le Service de l'intégration, la fenêtre de l'Avent de l'APE a été organisée le 7 décembre. Les enfants ont eu la chance de discuter avec le Père Noël et chacun a pu déguster des mets de Colombie, des Philippines, de Turquie et d'Ukraine.

Devenez membre, participez gratuitement à nos activités et recevez régulièrement des informations sur l'école et la parentalité : apecolmur@gmail.com et www.apecolmur.ch

Suivez-nous sur Instagram et Facebook

À VOS AGENDAS !

La 3e édition du Marché aux puces de l'APE destiné aux enfants se déroulera le samedi 23 mars 2024 de 9h à 12h à la salle de gym de Muraz (sur inscription).
La Chasse aux sorcières de l'APE est prévue le samedi 26 octobre 2024 à Muraz (exclusivement réservée aux membres).

10 ANS DE REPAS COMMUNAUTAIRES

Lancés en 2014, les repas communautaires ont fêté leurs 10 ans le 19 janvier dernier. Un moment de partage à la fois officiel et convivial à l'occasion de ce jubilé, organisé autour d'un repas qui a réuni autorités, membres du comité de l'Association et bénévoles à la salle Multiactivités de La Charmaie, en remerciement de leur engagement.

Pour rappel, les repas communautaires ont été imaginés dans le but de développer les dimensions socioculturelles et communautaires et de favoriser la convivialité et la rencontre entre les habitants de la Commune. Lancée sur l'initiative de Pierre-Yves Plaschy, ancien et regretté chef cuisinier de l'Association, et sous l'impulsion des présidents des conseils de gestion des paroisses de Collombey et de Muraz (dont Pascal Berrut et Pierre-André Lattion), l'Association a été fondée le 7 décembre 2013. Développée sur le modèle des repas communautaires existant alors sur Monthey, avec le soutien de la Commune de Collombey-Muraz et des paroisses St-Didier et St-André, elle regroupe aussi divers organismes et individus qui ont adhéré au but de l'Association, et permis de structurer et pérenniser le projet.

©Bernard Hallet

Les membres du comité de l'Association : 1er rang (de gauche à droite) : **Natercia Knubel** (représentante de la Commune), **Pierre-André Lattion** (ancien vice-président), **Béatrice Lucciarini** (secrétaire), **Josiane Berrut** et **Liliane Buttet** (vérificatrices). 2e rang (de gauche à droite) : **Gilles Vuille** (vice-président), **Daniel Delaloye** (membre), **Jérôme Hauswirth** (curé), **Raphaël Fracheboud** (chef cuisinier), **Gisèle Agosti** (caissière), et **Pascal Berrut** (président).

©Daniel Delaloye

QUE DE CHEMIN PARCOURU !

Depuis les premiers repas servis à la salle communale de Collombey le 6 février 2014 et à la Maison du Village à Muraz le 27 février 2014, et malgré l'interruption liée au Covid-19, ce ne sont pas moins de :

141 DÎNERS ORGANISÉS

&

9'396 REPAS SERVIS !

UN NOUVEAU LOGO POUR FÊTER LA DÉCENNIE D'ACTIVITÉ

Les repas communautaires peuvent aussi désormais compter sur un nouveau logo, dessiné à l'occasion de leur jubilé, permettant de les rendre facilement identifiables !

COLLABORATION ET SOLIDARITÉ LOCALES

À l'occasion de ce jubilé, deux allocutions ont été prononcées, respectivement par Olivier Turin, président de Commune, qui a félicité les bénévoles et les membres du comité pour leurs engagements, et par Pascal Berrut, président de l'Association, qui a remercié les autorités communales et paroissiales pour leur soutien (notamment pour la mise à disposition des salles). Un immense merci aussi à Raphaël Fracheboud, chef cuisinier, ainsi qu'à tous les bénévoles pour leur investissement sans faille ; merci aussi aux fournisseurs (la famille Lattion à Pré-Géroux pour les légumes offerts, Manor Monthey pour les invendus fournis, la Cave Beltrami à Vionnaz pour le vin), tout comme La Charmaie pour sa précieuse collaboration, sans qui ces repas n'auraient pas eu la même saveur !

À VOS AGENDAS

Venez partager un repas ouvert à toutes et tous et profiter de moments d'échanges, toutes générations confondues.
Nous vous donnons rendez-vous :

- **À Muraz les 28.03, 25.04 et 27.06**
- **À Collombey les 07.03, 04.04, 02.05, et 06.06 (changement de salle probable dès avril 2024)**

CHINER
AU VIDE-DRESSING DE MURAZ

Depuis plus de quatre ans, Martina, Janique, Stéphanie et Claude organisent deux fois par an un vide-dressing à Muraz. Chaque année, au mois de mai et de novembre, le comité et les bénévoles passent des heures à tout mettre en place minutieusement dans la salle Multiactivités de la Charmaie.

HABITS, SACS, ACCESSOIRES ET BIJOUX

En premier lieu, l'équipe inspecte les habits et accessoires reçus, pièce par pièce. « Nous acceptons les vêtements, les sacs, les accessoires et même les chaussures, nous explique Claude. Les habits doivent être propres, les chaussures peu portées, et le tout en très bon état. » Une fois approuvées, les pièces sont disposées par catégorie et par taille, à l'exception des bijoux. Ces derniers occupent une place privilégiée, dans un espace spécialement aménagé : ils sont disposés sur des tables décorées avec grand soin.

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

22-23.03 | Vente-échange pour enfants
03-04.05 | Vide-dressing
Cet automne | Vente-échange pour enfants
Novembre | Vide-dressing

INFORMATIONS PRATIQUES

Une fois la mise en place terminée, c'est le moment de chiner ! Le vide-dressing est ouvert de 19h à 21h le vendredi, puis de 9h à 13h le samedi. Les soldes ont lieu dès 11h, avec pour objectif d'offrir 50% sur une grande quantité de pièces sélectionnées par les vendeuses. Une belle manière de libérer de l'espace dans son dressing, tout en faisant des heureux et des heureuses avec des habits de qualité à moindre prix !

Les personnes qui s'inscrivent pour vendre leurs vêtements ne paient aucune taxe d'inscription, mais 20% de leurs ventes sont retenues. « Nous mettons un point d'honneur à verser la plus grande partie des bénéfices à une association de bienfaisance pour la soutenir dans ses actions », explique Claude. « Le restant des bénéfices nous permet de réinvestir en cas de besoin, afin d'améliorer sans cesse notre vide-dressing. »

La mise en place de cet événement est un moyen pour le comité de faire ce qui est possible, à son niveau, pour profiter de belles choses en limitant les dégâts à la planète.

Nous vous invitons à soutenir cette action en découvrant la prochaine édition du vide-dressing, qui aura lieu les 3 et 4 mai.

RETRIPA

Le Groupe Retripa décarbonise sa flotte de véhicules et produit de l'énergie verte pour servir les communes locales.

En 2023, la fusion des sociétés familiales Clerc Transports S.A. et Ruppen Transports S.A. a permis aux Collombeyrouds et aux Muriands de découvrir le logo et le nom de Retripa Chablais S.A.

Dans une démarche de décarbonisation, Retripa Chablais S.A. a fait l'acquisition d'un véhicule 100% électrique et prévoit, au cours de l'année 2024, la pose de 2'300 m² de panneaux solaires, dont l'énergie produite permettra la recharge de ce type de véhicule. L'engagement de Retripa est de collecter, traiter et valoriser vos déchets et vos matières valorisables avec respect et de protéger notre environnement pour nos générations futures.

Informations et contact sur : www.retripa.ch

MÉRITES COMMUNAUX

TROIS APPRENTIS, UN SPORTIF ET UN CHAMPION DU MONDE DE RACLETTE RÉCOMPENSÉS LORS DE LA SOIRÉE DES MÉRITES

Les mérites communaux, qui récompensent apprentis, sportifs et personnes au parcours exemplaire de tous horizons, ont été décernés le 26 janvier dernier, sous la houlette de la Commission d'Apprentissage et de la Commission Animation.

APPRENTIS MÉRITANTS

Jour après jour, entreprises et formateurs transmettent leur passion du métier aux jeunes apprentis de notre Commune. Certains d'entre eux se démarquent de par leur capacités, leurs résultats ou parcours de vie. C'est le cas de trois apprentis cette année, Léa Moncalvo, Quentin Mariaux et Léane Grimm, qui ont reçu un prix à l'occasion de la soirée des mérites. Rappelons à quel point le soutien et l'accompagnement des entreprises et formateurs jouent un rôle essentiel dans la réussite d'un apprentissage. Bravo encore à eux !

MÉRITE SPORTIF

Timéo Vannay reçoit le mérite sportif individuel pour ses performances en VTT. À 17 ans, il s'est rapidement distingué en cyclisme, depuis son intégration en 2022 à l'Union Cycliste de Monthey. Ses succès, notamment la 2e place au Grand Raid Evolène-Grimentz et un top 11 au Mediofondo du Tour des Stations, ont été notables. Engagé pleinement en cyclisme depuis fin 2022 et champion valaisan dans sa catégorie, Timéo a continué à exceller en 2023, méritant ainsi la reconnaissance de la Municipalité pour son potentiel et ses résultats.

MÉRITE SPÉCIAL

Alexis Gex-Fabri est récompensé par le mérite spécial 2024 pour son titre de Champion du Monde de raclette, catégorie fromages au lait cru de laiterie. Connu pour sa carrière sportive, Alexis a également excellé dans le domaine fromager. En partenariat avec son épouse Christine, ils ont transformé le chalet familial à Champéry en fromagerie, produisant un fromage primé aux Championnats du Monde de raclette en 2023. La Municipalité reconnaît ainsi son talent avec ce mérite spécial.

1 - **Gex-Fabry Alexis**
2 - **Moncalvo Léa**
3 - **Mariaux Quentin**
4 - **Grimm Léane**
5 - **Vannay Timéo**

2

3

4

1

5

JOURNÉE DES AÎNÉS

UN MOMENT CONVIVIAL POUR NOS SENIORS

Découvrez ci-dessous les plus belles images du repas organisé le 25 novembre dernier aux Perraires à l'occasion de la journée des aînés. Une manifestation qui s'est déroulée, comme chaque année, dans une atmosphère conviviale et joyeuse qui a permis aux participants de se retrouver et passer un agréable moment, le temps d'un repas !

Les 100 ANS D'HEDWIG ZIMMERMANN

D'ARGOVIE À COLLOMBEY-MURAZ

Le 26 décembre, un air de fête soufflait sur la résidence La Charmaie, à l'occasion du centième anniversaire de Madame Hedwig Zimmermann. Cette journée mémorable a vu se rassembler famille, amis, résidents et autorités locales et cantonales, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Madame Zimmermann, dont la jeunesse s'est déroulée en Argovie, près de la frontière allemande, a grandi dans un cadre simple. Son enfance, rythmée par les soins à la vache familiale et le jardinage, lui a inculqué les valeurs de travail et d'autosuffisance. Ces souvenirs, elle les partage aujourd'hui avec un sourire, témoignant d'une époque certes modeste, mais riche en bonheur.

Sa carrière de couturière a débuté pendant la guerre ; un choix professionnel qui l'a menée à découvrir la Suisse romande et à s'installer plus tard à Zurich. C'est là qu'elle a rencontré son mari, Hans, employé chez Swissair. Leur union a donné naissance à une famille unie et prospère, avec quatre enfants éparpillés entre Genève, Bex et Lausanne, perpétuant l'héritage familial à travers leurs propres familles.

Enseignante à l'École-club Migros à Genève pendant 14 ans, Madame Zimmermann a su transmettre son savoir et sa passion. Puis, à la retraite de son mari, ils ont choisi de s'installer au Neyres, où elle a vécu jusqu'au décès de son époux en 2009. Madame Zimmermann est bilingue, maîtrisant aussi bien le français que l'allemand, ce qui reflète son parcours entre deux cultures.

Aujourd'hui, à 100 ans, Madame Zimmermann ne cesse d'inspirer par son parcours de vie, sa force et son optimisme. Son anniversaire à La Charmaie n'est pas seulement la célébration d'une longévité remarquable, mais aussi celle d'une vie riche en expériences, en amour et en sagesse.

Bonne fête, Madame Zimmermann !
Nous vous souhaitons encore des années de bonheur !

De gauche à droite : **Mickaël Vieux** (Conseiller municipal), **Jean-Luc Planchamp** (Conseiller municipal), **Natercia Knubel** (Conseillère municipale), **Alexis Turin** (Vice-Président de Commune), **Christophe Darbellay** (Conseiller d'État), **Marcel-Jeannot Varone** (Huissier).

NOS BIBLIOTHÉCAIRES PARTAGENT LEURS **COUPS DE CŒUR**

LES CHOIX DE PASCALE

Un vrai dépaysement
Clément Bénech
Ed. Flammarion

Romain vient juste de terminer ses études, et, pour son premier poste d'instituteur, il choisit d'être envoyé en Guyane. Là-bas, loin de la métropole, il pourra expérimenter de nouvelles méthodes d'enseignement avant-gardistes auxquelles il croit dur comme fer. Malheureusement, à la suite d'un bug informatique, il devra débuter sa carrière dans un petit village rural d'Auvergne. La directrice de l'école, ses collègues et même les élèves auront grand-peine à suivre ce jeune idéaliste aux idées révolutionnaires. Entre clichés et quiproquos, ce roman est un clin d'œil plein d'humour à l'école d'aujourd'hui.

La grande histoire de l'argent
Vitali Konstantinov
Ed. La joie de lire

Des coquillages aux cryptomonnaies, ce documentaire offre un voyage dans le monde entier pour porter un regard neuf sur un sujet qui intéresse tout le monde. D'une conception originale, extrêmement riche en informations et anecdotes à piocher, cet ouvrage est plutôt destiné aux adolescents et aux adultes.

LES CHOIX DE MÉLISSA

Un amour de vague
Jean-François Chabas
Ed. Albin Michel Jeunesse

Dans un pays nordique, un orgueilleux petit garçon fait la connaissance d'une drôle de vague. Kymô est une nymphe de la mer à la recherche d'aventure. Loin de chez elle et de l'eau chaude de son foyer, elle observe avec amusement les caprices d'Oddmund. Un événement va rapprocher les deux personnages, et le cœur du garçon en sera bouleversé. Après avoir sauvé son amie du froid, il lui conseille de retourner vers le sud pour des eaux plus chaudes. Mais ce ne sera pas leur dernière rencontre... Un magnifique album avec de superbes illustrations, et une touche de mythologie grecque.

Je sais cuisiner : 1000 gestes pour devenir autonome
Nina Davidson, HifuMiyo
Ed. Les Arènes

Ce livre de recettes est accessible à toute la famille. Les nombreuses photos et illustrations en font un livre agréable à consulter pour les enfants. Les recettes sont faciles et expliquées pas à pas, avec des conseils pratiques sur l'organisation de l'espace de travail, la sécurité et l'hygiène. Que ce soit pour apprendre à casser un œuf ou à élaborer un gâteau roulé, ce livre guide les enfants vers l'autonomie, mais toujours sous la surveillance d'un adulte.

LES CHOIX DE SAMANTHA

La fiancée du dieu de la mer
Axie Oh
Ed. Lumen

Mina va prendre la place de la petite amie de son frère, pour devenir la centième fiancée du dieu de la mer et apporter ainsi la paix dans tout le royaume. Au fond de l'océan, elle va découvrir la cité magique et côtoyer les esprits et autres créatures mythiques. Mais pourquoi son divin fiancé est-il plongé dans un sommeil enchanteur ?

J'ai découvert ce roman grâce à sa magnifique couverture. Cette adaptation d'un conte coréen est bien écrite et j'ai beaucoup apprécié de suivre l'histoire de cette héroïne aventureuse, curieuse et courageuse.

Le manga vu par deux ados
Théo Kotenka et Diane Truc
Ed. Poulpe Fictions

Nilou et JB ne sont pas les meilleurs amis du monde, mais partagent une passion commune : les mangas. À chacun son style : romance et paillettes pour l'une et baston pour l'autre. Mais quand la bibliothécaire de l'école demande aux membres du club de lecture manga de créer une exposition sur le sujet, les deux ados vont s'allier et découvrir avec intérêt son histoire mouvementée. C'est un mixte entre un documentaire historique et un roman. Chaque chapitre alterne les points de vue des différents personnages. À noter, les illustrations de mangas cultes et de faits historiques. Lecture facile et agréable !

À QUOI ÇA SERT DE LIRE **DES LIVRES ?**

Posée par un jeune dans un numéro du journal **Le Matin Dimanche** de l'année passée, cette question nous a évidemment interpellées, en tant que professionnelles de l'information documentaire ! La lecture des livres a en effet de nombreux bienfaits, selon le chercheur en neurosciences qui lui a répondu, mettant en avant quatre aspects positifs.

L'INTELLIGENCE

Il n'est pas faux de souligner que la lecture rend plus intelligent, car les ouvrages à lire sont tellement variés que le lecteur acquiert des connaissances multiples.

LE LANGAGE

Nous pouvons le confirmer, car nous le constatons régulièrement : un enfant qui lit développe un langage plus riche et un vocabulaire plus soutenu.

LES CONNAISSANCES

Les ouvrages pour la jeunesse sont variés et de tous types : documentaires, romans, bandes dessinées, etc. L'enfant, en lisant, va développer sa culture générale. Il trouvera bien sûr plus d'intérêt et sera plus persévérant s'il lit un sujet qu'il aime. Nous entendons souvent les parents dire à leur progéniture de prendre un « vrai livre » à lire et pas uniquement des bandes dessinées. Cette question mériterait un article à lui tout seul. Pour résumer : laissons-les lire en paix… même si ce ne sont « que » des bandes dessinées.

LE CÔTÉ CRÉATIF ET L'IMAGINATION

Le lecteur se met dans la peau du personnage et appréhende les sentiments des protagonistes. De plus, en lisant un roman par exemple, il doit s'imaginer le contexte et les scènes en fonction des descriptions faites par l'auteur.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, lire est bon pour le cerveau ! Quel que soit l'âge ! N'hésitez donc pas à venir découvrir, si ce n'est pas déjà fait, la Bibliothèque communale et scolaire de Collombey-Muraz !

2024 : UNE ANNÉE DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES À LA BIBLIOTHÈQUE DE COLLOMBEY-MURAZ

7 FÉVRIER ENTRE 9H ET 10H30

Rencontre **« Né pour lire »**

DU 20 FÉVRIER AU 19 AVRIL

Exposition « Comme une… à la poste » sur l'art timbré, imaginée et créée par l'Espace des inventions, Lausanne.

DÈS LE 21 FÉVRIER DE 9H À 11H

« Café-discussion », qui a dorénavant lieu les mercredis, et qui est planifié mensuellement. Cette rencontre est organisée par le service de l'intégration et offre la possibilité de parler français – quel que soit le niveau – sur différentes thématiques, lors d'un moment convivial et participatif.

28 FÉVRIER

Des nouveautés exclusives seront proposées aux membres, lors du prochain **club de lecture** destiné aux élèves de 6H à 8H.

23 MARS

Édition 2024 du **Biblioweekend,** avec pour thématique **« À table ! »**.

Notre collaboration avec le service de l'intégration se poursuit avec deux animations **« Globe-trotteur »** planifiées ! La première vous fera voyager aux Philippines et aura lieu en même temps que le Biblioweekend. La seconde rencontre sera organisée le 24 avril ; le pays hôte reste à définir.

www.collombey-muraz.ch
Rubrique « Culture et loisirs » / Bibliothèque
www.facebook.com/bibliocollombeymuraz

LA FUGUE

UNE 13e ÉDITION ENTRE LAC ET MONTAGNE

Dimanche 2 juin, entre 9h et 16h, aura lieu la 13e édition de La Fugue chablaisienne, portée par Chablais Région. Lors de cette journée, profitez à vélo, en rollers ou en trottinette, d'un parcours sécurisé pour explorer votre région, son paysage et ses activités.

LE CHABLAIS, SON LAC ET SES MONTAGNES

Les communes du Haut-Lac se réjouissent de vous accueillir sur leur territoire, lors de la prochaine édition de La Fugue, avec de belles choses au rendez-vous. En effet, cette année, un parcours inédit vous sera proposé, rempli de nouvelles activités liées au lac et à la montagne. Vous pourrez également découvrir des associations et clubs locaux sur les aires des communes de Villeneuve, Noville, Port-Valais, Chessel et Yvorne, sans oublier les communes historiques d'Aigle, Vouvry et Vionnaz. Les communes de Massongex, Rennaz, Ollon, Monthey, Bex, St-Maurice et Collombey-Muraz seront accueillies sur ces aires et vous feront vivre de merveilleux moments. L'aire officielle de la manifestation se situera à Villeneuve.

Avec ce nouveau tracé, disponible avant la manifestation sur notre carte interactive, le comité de La Fugue espère vous voir nombreux arpenter ces routes chablaisiennes et vous faire découvrir des activités différentes de votre région !

Pour parfaire ce jour de fête, un concours aura lieu en temps réel depuis le site : www.la-fugue.ch. Tout au long de la journée, les communes chablaisiennes partageront avec vous des activités ludiques, tout en vous faisant déguster de bons petits plats.

Ce jour-là, certaines routes secondaires seront fermées au trafic routier et la circulation subira des modifications. Un dispositif de signalisation sera mis en place et du personnel de circulation mobilisé. Nous vous remercions d'ores et déjà de respecter les consignes données par la Police et la protection civile.

Retrouvez toutes les informations sur :
WWW.LA-FUGUE.CH

ou sur la page Facebook:
LAFUGUECHABLAISIENNE